

## De meilleures conditions de travail grâce à votre engagement

Sans syndicat, il n'y aurait pas de Convention collective de travail et donc pas de salaires minimums dans la branche de la sécurité.

Unia s'engage lors de chaque négociation pour des améliorations salariales, la réduction du temps de travail et le développement de la formation des salarié-e-s. **Par votre adhésion, vous garantisiez une meilleure reconnaissance de votre travail.**

Plus il y a de membres, meilleures seront les conditions de travail.

Grâce à ces 100 secrétariats dans toute la Suisse, **Unia vous conseille et vous soutient en cas de problème.**

L'adhésion est avantageuse car vous pouvez demander une rétrocession de la contribution professionnelle.

### Infos & contact :

Unia Branche de la sécurité  
Secteur tertiaire  
Weltpoststrasse 20  
3000 Berne 15  
031 350 22 60  
tertiaire@unia.ch  
[www.unia.ch](http://www.unia.ch)



**Sécurité**  
la force de l'engagement



**Die Gewerkschaft.  
Le Syndicat.  
Il Sindacato.**

## Une nouvelle convention collective pour la branche de la sécurité

les nouveautés  
de la CCT 2014



Nicht frankieren  
Ne pas affranchir  
Non affrancare

Geschäftsantwortsendung Invio commerciale-risposta  
Envoi commercial-réponse

**Syndicat Unia  
Branche de la sécurité  
Secteur tertiaire  
Weltpoststrasse 20  
3000 Berne 15**

# Les principales nouveautés de la CCT 2014

Après 3 ans de négociations, la nouvelle CCT de la sécurité est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2014. La convention collective prévoit :

- **3 nouvelles catégories d'engagement** qui dépendent uniquement de la durée annuelle du travail et plus du type de service (surveillance ou manifestation). Toutes les personnes avec plus de 900 heures de travail annuel (soit un poste d'environ 45%) sont mensualisées et disposent ainsi d'une garantie d'occupation. Pour les salarié-e-s déjà engagés avant l'entrée en vigueur de la CCT, les entreprises ont un délai à fin 2014 pour adapter les contrats et les catégories salariales. Les entreprises de l'AESS/VSSU doivent respecter les droits acquis du précédent contrat.
- **La formation de base devient obligatoire pour tou-te-s les salarié-e-s**, y compris les auxiliaires payés à l'heure. Tou-te-s les agent-e-s doivent recevoir **durant le temps d'essai de 3 mois** une formation de base de 20 heures au minimum. Elle n'a pas lieu durant un engagement.



- **Un paiement obligatoire du temps et des frais de déplacement** selon un nouveau système forfaitaire à partir du lieu d'engagement contractuel. Le temps de déplacement est payé selon un système forfaitaire :
  - moins de 10km : pas de remboursement
  - dans un rayon de 10 à 20 km : CHF 5.60
  - dans un rayon de 20 à 30 km : CHF 16.80
  - dès 30 km : selon le temps effectif.L'utilisation d'un véhicule personnel est indemnisée sur la base d'un système forfaitaire d'env. 70 centimes par km.
- **Une augmentation du salaire minimum de la branche** de CHF 21.75 francs à 22.20.

Retrouvez tous les détails et nos informations sur [www.unia.ch](http://www.unia.ch)

# Connaître vos droits

**Votre information est notre priorité.** Unia organise des séances d'information pour ses membres dans toutes les régions. Profitez de cette occasion pour découvrir la nouvelle convention collective et poser vos questions sur vos conditions de travail.

En parallèle, Unia a obtenu que tou-te-s les salarié-e-s de la branche aient accès à la formation continue sur la CCT organisée par la commission paritaire. Unia vous renseigne.



## En savoir plus...

Le syndicat Unia se fera un plaisir de vous conseiller et vous assister.

- Je souhaite commander un exemplaire de la CCT sécurité 2014.
- J'aimerais être informé de la prochaine séance d'information sur la CCT.
- Je souhaite de plus amples informations sur le syndicat Unia.
- Je souhaite adhérer au syndicat Unia. Merci de m'envoyer les documents d'adhésion.

Nom / prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

NPA/Localité : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

**Découpez et postez ce coupon ou contactez-nous !**